

Bulletin municipal 2024



Vous avez participé



3



6

Cadre de Vie



7

Environnement



8

Inter-
communalité



12

Associations



15



Chères lectrices et lecteurs

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion du bulletin d'informations municipales de l'année et je tiens à saluer le travail effectué par nos conseillers et adjoint en charge de la communication.

En 2023 certains travaux prévus comme la **réfection du toit de l'église** et de la **route de Galloux** ont pu être réalisés, d'autres seront poursuivis en 2024.

La réflexion sur la centralité de notre commune a débouché sur le recrutement d'un paysagiste concepteur : l'équipe du Sens du paysage va nous proposer un **aménagement sur le secteur mairie** :

- **salle polyvalente** avec un déplacement du four du Pognient et un nouveau city stade à coté de l'école qui sera plus accessible aux élèves tout en étant toujours disponible pour tous les habitants.
- **L'aménagement de la traversée du Pognient** ne pourra commencer qu'après l'acquisition des terrains nécessaires au projet et une déclaration d'utilité publique devra être mise en œuvre avec des délais réglementaires assez longs.
- **L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques** avec l'aide du syndicat d'électricité de la Savoie est déjà programmé pour l'année 2024.

L'épisode de grêle du 24 juillet a durement touché notre commune, beaucoup de toitures sont à remplacer aussi bien pour les habitants que pour nos bâtiments publics qui ont tous subis des dégâts. Celui de la **salle polyvalente sera à changer totalement**. Nous attendons le rapport d'expertise et nous estimons à l'heure actuelle que les travaux de couverture de la salle polyvalente avec un désamiantage préalable pourraient commencer en juillet 2024. **C'est pourquoi la location de la salle n'est plus assurée à partir de cette date et durant toute la période des travaux.**

Le coût de ces travaux restant à notre charge va impacter le budget communal et les projets prévus pourront être retardés.

En matière de **transition écologique**, la commune poursuivra ses efforts, avec la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école et des services techniques avec la centrale villageoise du Solaret. L'équipement de la salle polyvalente sera à envisager également.

Nous constatons le changement climatique à l'échelle de notre planète et nous devons tous réagir, pour diminuer le dégagement du gaz CO² qui en est le plus grand responsable.

Je remercie vivement les associations et leurs membres qui s'occupent de l'animation de notre village, le **marché de Noël** s'est renouvelé en 2023 avec un vif succès et notre première fête de la musique a très bien marché. La mairie accompagne ces événements qui permettent de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive.

Je souhaite pour cette nouvelle année la paix dans le monde, que la haine et la violence ne nous gouvernent pas. Il nous faut conserver dans notre pays nos valeurs républicaines et démocratiques qui garantissent notre liberté et ne pas céder aux sirènes du nationalisme et du populisme

Je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé en cette nouvelle année et vous souhaite une bonne lecture.

Sylvie Schneider
Maire de Sainte-Hélène du Lac

Vous avez participé janvier



Vœux du Maire



13 JANVIER 2023

Février



Repas des aînés



4 FÉVRIER 2023

Avis à la population

 Recensement
de la population 2024



La commune organise le prochain recensement de la population, prévu en ce début 2024.

Il aura lieu précisément du 8/01/2024 au 17/02/2024. Tous les habitants doivent être recensés.

Vous pourrez remplir un questionnaire en ligne, c'est une démarche simple et sûre. Si ce n'est pas possible ou si vous ne souhaitez pas utiliser Internet un agent recenseur se présentera à votre domicile sur la période indiquée ci-dessus.

Journée éco-citoyenne

8 AVRIL 2023



Avril



10 AVRIL 2023

Chasse aux œufs de Pâques

Mai



8 MAI 2023

Commémoration du 8 mai 1945

Novembre



Cérémonie du souvenir



11 NOVEMBRE 2023

Juin

Une première fête de la musique réussie !



23 JUIN 2023



20 AOÛT 2023

Décembre



16 DÉCEMBRE 2023

Spectacle de Noël des enfants



Distribution des cadeaux Noël aux enfants et des colis de Noël des anciens

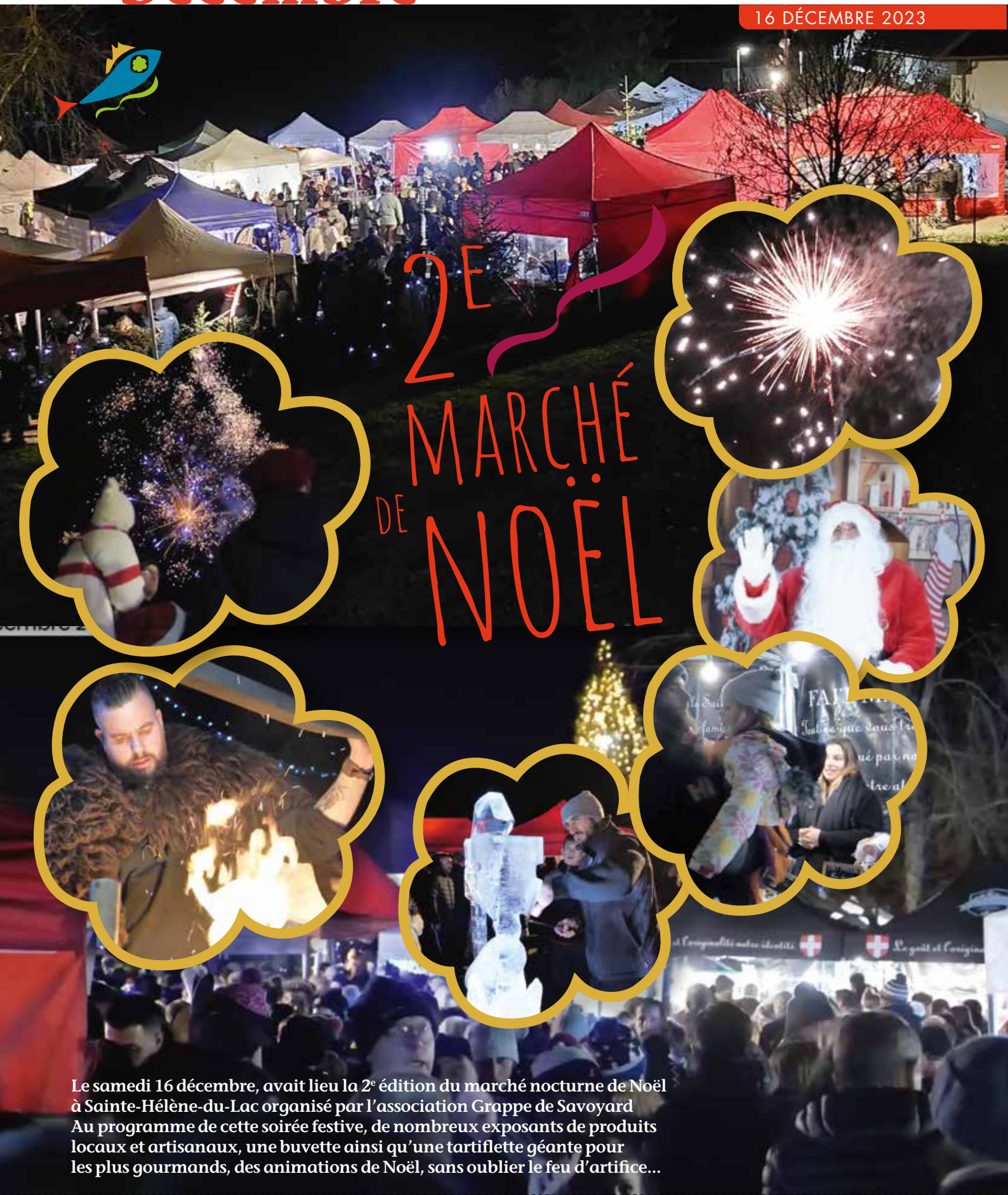


La Vogue

Vous avez participé

Décembre

16 DÉCEMBRE 2023



Le samedi 16 décembre, avait lieu la 2^e édition du marché nocturne de Noël à Sainte-Hélène-du-Lac organisé par l'association Grappe de Savoyard. Au programme de cette soirée festive, de nombreux exposants de produits locaux et artisanaux, une buvette ainsi qu'une tartiflette géante pour les plus gourmands, des animations de Noël, sans oublier le feu d'artifice...

Amélioration de notre cadre de vie

Travaux réalisés

2023

Patrimoine

Les communes doivent obligatoirement entretenir les églises situées sur le territoire communal.

Rénovation de la toiture de l'église et pose d'une nouvelle croix.



Voirie



Réfection de la route de Galloux : changement des ralentisseurs, retrait des quilles de signalisation et pose de nouvelles grilles pour absorber les eaux pluviales.

Bâtiments administratifs

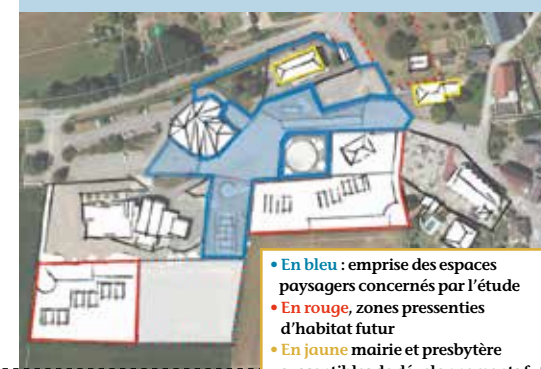
Local technique. Désamiantage et couverture de la partie la plus ancienne du bâtiment.

Travaux prévus en 2024



- Suite à l'orage de grêle du 24/07/2023, une réfection de tous les toits des bâtiments communaux est nécessaire. Le chantier le plus important sera celui du toit de la salle polyvalente, qui est couvert par des plaques de fibrociment en amiante. Nous ne pouvons pas donner de date d'intervention pour ces travaux car nous n'avons à ce jour pas encore le rapport financier final de l'expert désigné par l'assurance.

- Le Pognient : enfouissement des réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) qui prend en charge une partie du financement. La date de démarrage des travaux est prévue pour le mois d'avril.



- En bleu : emprise des espaces paysagers concernés par l'étude
- En rouge, zones pressenties d'habitat futur
- En jaune mairie et presbytère susceptibles de développements futurs (associations, restaurant, gîte)

- **Projet Centralité** : le bureau d'études «LE SENS DU PAYSAGE» a été désigné pour accompagner la commune en tant que maître d'œuvre dans l'aménagement de la centralité des villages. Cela concerne l'espace autour de la mairie, le bâtiment de l'ancienne cure, l'école et la salle polyvalente.



« Promène-toi avec Hyla sur le sentier du lac »

En famille, venez découvrir les secrets du lac, son histoire et son environnement mais aussi tous ses habitants avec Hyla, la petite rainette arboricole.



Le sentier du tour du lac de Sainte-Hélène a été aménagé pour vous permettre d'apprécier le patrimoine naturel et paysager de ce site, dont la biodiversité est reconnue par son inscription au réseau européen Natura 2000.

Sur une distance de 3,5 km des panneaux thématiques, avec un niveau à destination des enfants, émaillent la promenade. Ils racontent l'histoire, la richesse au niveau de sa faune et de sa flore mais aussi la fragilité de notre lac.

La découverte peut se prolonger en empruntant le chemin longeant le canal, qui part du parking à la sortie du chef lieu vers le hameau du Pognient. Sur ce chemin, un panneau thématique explique les caractéristiques et la particularité du marais.

Idéal pour une balade en famille, ce sentier, entre lac et forêt, permettra aux enfants d'être sensibilisés et ainsi de devenir ambassadeurs pour contribuer à la préservation de ce lieu magique mais fragile en respectant la charte du promeneur responsable.

Aides pour la rénovation thermique de l'habitat privé

- Vous souhaitez réduire vos consommations énergétiques ?**
- Vous aimeriez avoir moins froid dans votre habitat en hiver et moins chaud en été ?**
- Vous ne savez pas par où commencer votre démarche de rénovation thermique et comment obtenir des aides ?**

Vous voulez améliorer le confort de votre maison et valoriser votre patrimoine ?

La commune de Sainte Hélène du Lac a décidé d'adhérer au guichet "cœur de Savoie" pour la rénovation de l'habitat privé, proposé par la communauté de communes. Ce guichet permet aux communes adhérentes de mutualiser le travail d'instruction des dossiers de demande de subvention, l'instruction étant réalisée par le service "j'éco rénove" de la communauté de communes.

Pour obtenir des renseignements complets : www.coeurdesavoie.fr/4064-renovation-de-l-habitat.htm

ATTENTION Pour être éligibles, vos travaux doivent être réalisés par un artisan ou une entreprise du bâtiment détenant la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et répondre à des caractéristiques techniques précises. Les demandes de subvention devront être déposées avant la signature des devis.

Au niveau communal, nous avons décidé de soutenir vos projets de rénovation et de majorer de 50% l'aide intercommunale pour les travaux validés par Cœur de Savoie. Le dossier validé par la communauté de communes est transmis à notre mairie sans démarche supplémentaire de votre part.

2 et 3 décembre 2023 Le lac sur la route !



RENTÉE SCOLAIRE 2023/2024

Code établissement : 0730326H
Adresse postale : 175 route du Colombier 73800 STE-HELENE-DU-LAC
Téléphone : 04 79 84 27 64
Courriel : ce.0730326H@ac-grenoble.fr



Tout au long de l'année 2023, les élèves ont profité de nombreux projets :

- cycle natation à la piscine intercommunale du Grésivaudan de Pontcharra (10 séances par élèves).
- cycle poney au Poney Club de Sainte Hélène-du-Lac (6 séances par élève)
- mise en route des jardins pédagogiques grâce à une animation proposée et financée par Cœur de Savoie
- visite d'un apiculteur
- activité nature (randonnée/course d'orientation) avec l'association Belledonne en marche
- interventions du SIBRECSA autour du tri des déchets, du gaspillage alimentaire, du compostage
- un spectacle de Noël, "L'école des lutins" de la société Pouss Pouss Prod viendra à l'école pour deux représentations le vendredi 15/12

L'ensemble de ces projets est financé grâce à l'association "Pour les Mômes" et à la subvention versée par la mairie pour les actions en lien avec le projet d'école.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE STE-HÉLÈNE DU LAC

L'école de Sainte Hélène-du-Lac accueille toujours quatre classes et 100 élèves pour cette rentrée 2023 2024. 7 enseignantes et une ATSEM travaillent avec les élèves tout au long de l'année. GS 18 CP 34 CE1 34 CE2 14

- 100 élèves : 25 en GS/CP avec Madame Martin (enseignante) et Madame Khemiri (ATSEM)
- 25 en CP/CE1 avec Mesdames Portaz et Lemaire
- 25 en CP/CE1 avec Mesdames Aubry et Jay
- 25 en CE1/CE2 avec Mesdames Epp et Voineau

Un 2^e mandat pour le Conseil Municipal Jeunes

9 jeunes ont rejoint le nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de la commune. Nous remercions les jeunes dont le mandat s'est terminé cette année, certains avaient atteint la limite d'âge.

Les nouveaux Conseillers Municipaux Jeunes ont un mandat de 2 ans et sont âgés de 10 à 17 ans, nous profitons de cette newsletter pour vous les présenter.

La vogue de cet été a été l'occasion pour toute l'équipe de se présenter aux habitants et de marquer officiellement le début de leur engagement pour ces 2 prochaines années. Mme le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal en ont profité pour les féliciter et les encourager en leur remettant une écharpe tricolore.

Vous verrez dans ce bulletin que les nouveaux Conseillers Municipaux Jeunes ont déjà été très présents en 2023, avec une participation à la cérémonie 11 novembre, et au marché de Noël à venir le 16 décembre. Ils seront par ailleurs invités à participer à un prochain Conseil Municipal pour présenter leurs premières idées.



Interview : Melvin et le SNU

"Suite à une information fournie par mon Lycée, j'ai postulé pour faire le SNU. J'ai effectué mon stage de cohésion dans les hauteurs du lyonnais. J'en garde un très bon souvenir. Les journées étaient bien remplies. Nous avons rencontré différents corps de métiers de la fonction publique, pompiers, policiers, gendarmes. Avec eux nous avons vu différents thèmes, notamment le comportement sur un accident de la route, la recherche de personnes, la cybercriminalité. Nous avons rencontré également des anciens combattants. Nous avons passé la formation aux premiers secours (PSC1).

J'ai effectué ma mission d'intérêt général à Chambéry comme cadet de la gendarmerie en 1 an (1 samedi par mois et 2 semaines de stage pendant les vacances scolaires".

Je conseille à tout les jeunes de mon âge d'effectuer le SNU. Je retiens de toute cette formation la convivialité, la bonne humeur des participants, le partage de connaissances. Je me suis fait plein d'amis. Une très bonne expérience.

Les comptes communaux de 2022

Les tableaux ci-dessous concernent l'exécution du budget 2022 (les comptes 2023 seront clôturés en mars 2024)

Les Dépenses

Dépenses de fonctionnement	Réalisé 2022	Réalisé 2021
Charges générales	357 190 €	251 935 €
Charges de personnel	270 806 €	246 731 €
Reversements de fiscalité	0 €	14 005 €
Fonds national de péréquation	19 413 €	10 210 €
Opération d'ordre entre section	7 859 €	7 803 €
Contribution SDIS et charges de gestion courante	76 783 €	74 420 €
Intérêts de remboursement des emprunts	10 722 €	12 881 €
TOTAL	742 773 €	617 985 €

Dépenses d'investissement

Remboursements d'emprunt	59 805 €	83 426 €
Immobilisations corporelles	60 376 €	196 234 €
Subventions d'équipement versées	1 500 €	300 €
Immobilisations en cours	304 205 €	702 463 €
TOTAL	425 886 €	982 423 €

Les Recettes

Recettes de fonctionnement	Réalisé 2022	Réalisé 2021
Redevances cantine et garderie	64 463 €	51 497 €
Impôts locaux	225 588 €	227 362 €
Attribution de compensation versée par CC Cœur de Savoie	381 091 €	381 091 €
Taxe sur les pylones électriques	83 976 €	81 847 €
Taxe sur consommation finale d'électricité	18 849 €	20 252 €
Taxe sur les droits de mutation	17 884 €	16 030 €
Dotation, participations, compensation taxes	153 376 €	147 479 €
Revenus de gestion courante et des immeubles	7 114 €	6 677 €
Produits exceptionnels	10 895 €	1 580 €
TOTAL	963 236 €	933 815 €

Recettes d'investissement

Dotations et TLE, FCTVA	382 956 €	308 543 €
Subventions Etat, Région, Département	179 942 €	21 983 €
Opérations d'ordres entre sections	7 859 €	7 803 €
TOTAL	570 757 €	338 329 €

NOUVEAU SITE !

Notre site internet est 100 % mobile, 100 % accessible sur smartphone, tablettes...

Retrouvez 24/7 toutes les informations sur notre commune :

www.sainte-helenedulac.com



Et aussi sur Facebook !



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Fibre optique



Installation de la fibre optique sur le territoire de la commune

2 armoires de distribution ont été installées sur notre territoire.

La 1^{ère} armoire se situe au hameau de la Gare.

Elle permet de raccorder en fibre optique les hameaux de la Gare, de Galloux, de la Remarde, de Montmeillerat, du Pichat et de Grange Maréchal.

La 2^{ème} armoire a été installée au Chef-Lieu.

Sont désormais connectés sur cet équipement les logements situés au Chef-lieu, ainsi que les habitations situées au Touvet et au Pognient.

Il est utile de rappeler que la fibre optique n'est pas sujette à un affaiblissement du signal en fonction de la distance. Dit autrement, la distance entre les armoires de répartition et les habitations ne conditionne pas les débits Internet constatés.

Pour le passage des câbles partout où des fourreaux sont disponibles et utilisables la **fibre optique est enterrée**. En l'absence de fourreaux il s'agira de « **fibre aérienne** », aussi performante que les fibres enterrées.

En ce début 2024, 440 « prises optiques » sont déployées sur l'ensemble du territoire de la commune, couvrant une très grande partie des besoins. Néanmoins quelques cas particuliers doivent encore être pris en compte, notamment pour les situations suivantes :

- Refus de raccordement des propriétaires ou des locataires,
- Refus d'implantation de poteaux,
- Eloignement des armoires ou difficultés de raccordement,
- Absence d'installations téléphoniques initiales
- Raisons diverses

Dans les cas où vous n'avez pas reçu de propositions commerciales en provenance des opérateurs et pour bénéficier de la fibre optique il est possible de consulter les sites des opérateurs (Orange, SFR, Free et Bouygues) pour souscrire un abonnement. Un changement d'opérateur est également envisageable lors de la souscription d'un abonnement « Fibre ».

➤ <https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>



En chiffres...

- 3 parcs d'activités et 14 zones d'activités gérées en direct
- 1 parc d'activités cogéré avec Porte de Maurienne
- + de 300 entreprises  Près de 4 200 emplois
- 3 pépinières d'entreprises, dont :
 - 1 200 m² de bureaux  1 400 m² d'ateliers
- 8 500 emplois privés sur le territoire de Cœur de Savoie (41 communes) avec une augmentation régulière depuis 10 ans (1,5%/an)

La zone d'activités Alpespace confirme sa vitalité

En 2023 une dizaine d'entreprises se sont implantées ou ont poursuivi leur développement. Ces sociétés représentent à ce jour plus de 350 emplois, et prévoient d'ores et déjà des recrutements complémentaires pour les années à venir.

Entreprise	Activité	Nb d'emplois	Embauches à 3 ans
NUMEROBIS	Restauration	8	4
MND	Aménagement de la montagne	250	50
FRAICH PIZZ	Fabrication de pizzas	15	15
CLUB SAVEUR	Traiteur	30	10
ALT BEARINGS	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission	9	6
PREFA	Centre formation toitures, façades et systèmes complets en aluminium	4	2
START PEOPLE	Agence d'emploi généraliste	4	2
ATRM	Bureau d'études mécanique, ouvrages chaudronnés, hydraulique	4	0
Extension SMTK	Pour accueillir l'entreprise ARMATAN	15	10
Extension EMPROTEC	Emboutissage	12	4
TOTAL		351	103

Rédaction : Alpespace - Cœur de Savoie



NUMEROBIS



TERRASSE



MND



FRAICH PIZZ



CLUB SAVEUR



START PEOPLE



ALT BEARINGS



EXTENSION EMPROTEC



En période hivernale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autres avec la circulation des virus de l'hiver. Plus que jamais, en périodes de congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoins de soins immédiats.

Les services des urgences ont vocation à accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé.

Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.

Si j'ai besoin de soins immédiats, j'appelle en priorité mon médecin traitant. Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi. Plusieurs types de structure de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.), consultez la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé pour vous aider.

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15. Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant.

Vous avez prévu de profiter de la montagne pour pratiquer des sports d'hiver ? suivez les recommandations des médecins de montagne : <https://www.mdem.org/prevention-sport-dhiver>

En Auvergne-Rhône-Alpes, 80 cabinets de montagne peuvent vous recevoir en cas de besoin de soins.

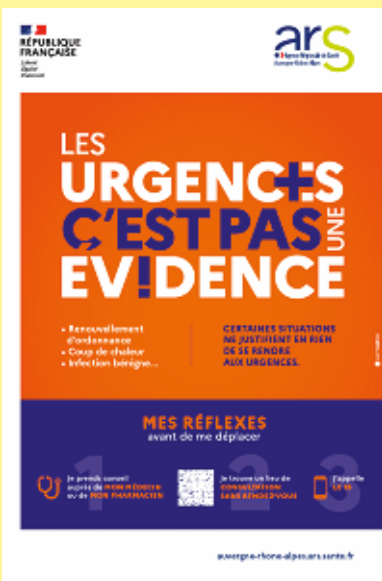
De nombreuses situations ne justifient pas de se rendre aux urgences. Vous aussi, adoptez les bons réflexes cet hiver et faites passer le message autour de vous !

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0>

Mes réflexes avant de me déplacer aux urgences :

1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien
2. Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous
3. J'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).



Troupe de Théâtre Les Fous du Lac



L'association « Les Fous du Lac » est une troupe de théâtre créée en 1996.

La troupe de théâtre « Les fous du lac » prépare une nouvelle pièce pour 2024 qui s'intitule « Oh l'embrouille », écrite par Évelyne Champiot-Bayard. Nos répétitions sont toujours le mercredi de 19h à 21h.

Nous ferons deux représentations à la salle des fêtes de Sainte Hélène du Lac, le samedi 7 décembre 2024 à 20h, au profit de l'école de la commune, et le dimanche 8 décembre 2024 à 15h au profit du Téléthon.

Contact Présidente : Mélanie SCHNEIDER
e mail : melaniepro@free.fr

Nous présenterons le **7 et 8 décembre 2024** 20 h, à Sainte-Hélène-du-Lac, la pièce **"Oh, l'embrouille"** écrite et mise en scène par Evelyne Champiot-Bayard (secrétaire de l'association).

Association Pour les mômes



L'association « Pour Les Mômes » permet aux équipes enseignantes de nos 3 écoles, de prévoir et financer durant l'année scolaire de multiples activités pédagogiques, sportives et culturelles pour tous les enfants.

L'année dernière, c'est un tout nouveau bureau qui a pris la succession de l'association et permis de récolter 12 376€ qui ont été répartis entre les élèves des 3 communes de Laissaud, Les Mollettes et Ste Hélène du Lac. Cette année, ce sont 55€ par enfant qui ont été reversés aux écoles.

Nos enfants ont cette chance, chaque année, de vivre entre copains, entre classes et avec leurs équipes pédagogiques, de nombreuses expériences formatrices qui constituent autant de précieux moments de partage riches à leur épanouissement scolaire, que de beaux souvenirs.

L'association « Pour Les Mômes » ancrée dans la vie des Mollettes, de Ste Hélène du Lac et de Laissaud perpétue depuis des années 2 manifestations dont le succès ne se dément pas : « la traditionnelle vente d'andouillettes » du 11 Novembre cuisinées par le restaurant « La Campagnarde », ainsi que la vente des brioches qui a eu lieu le samedi 14 octobre 2023.

Associées aux autres activités organisées durant l'année, ces manifestations apportent sympathiquement le financement nécessaire à ces projets scolaires et permettent ainsi à tous d'y apporter sa petite contribution.

Cette année le Bureau accueille quatre nouveaux membres et double donc son effectif.

Nous tenons à remercier également tous les parents bénévoles pour leur investissement comme membres actifs auprès du bureau.

Contact Présidente : Justine BASTO
e mail : rpi.pourlesmomes@gmail.com
Facebook : Rpi Pour Les Mômes
Tel BASTO Justine : 06.31.75.96.91

Association des Aînés de Ste-Hélène-du-lac



Se retrouver en toute amitié...

Cela fait 30 ans que l'Association des Aînés existe, elle permet aux St Hélienots de se retrouver. Elle resserre les liens entre les résidents principaux et les secondaires

Depuis quelques années, nous avons ouvert à tout âge pour favoriser les échanges générationnels.

Notre association comporte 45 adhérents. Nous leur proposons des activités hebdomadaires :

- Le jeudi après-midi :
Carte et boules
- et ponctuelles
des sorties en car ou des repas à thèmes.

Contact
Présidente : Nadine BATTARD
Tél. : 06 09 80 05 38
e mail : battard.nadine@orange.fr
1124 route du Grésivaudan - 73800 STE-HELENE-DU-LAC

Coccinelle et graine d'ortie



Créée en 2010, l'association regroupe des amis de la nature. Elle a pour but :

- la sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement,
- la mise en commun des connaissances botaniques, mycologiques et du jardinage bio,

- la vulgarisation de tous ces sujets afin de rendre possible la modification des comportements,
- l'initiation à la vannerie osier et noisetier.

Programme 2024 :

- DE NOVEMBRE 2023 À FÉVRIER 24 :
- Ateliers de vannerie osier et noisetier
 - Plantations et entretien de l'oseraie aux Jardins de Marie
- JANVIER/FÉVRIER :
- Prise en charge de l'entretien et de la classification du site de nidification des guêpiers.
- AVRIL & OCTOBRE : Trocs des plantes.
- JUIN : Fête de la Musique et journée Lacto-fermentation
- AOÛT : Participation à la vogue de Ste Hélène du Lac,
- NOVEMBRE : Début d'une nouvelle saison des ateliers de vannerie osier et noisetier.
- DÉCEMBRE :
- Récolte de l'osier aux Jardin de Marie, avec tri des brins
 - Extension de l'oseraie, pour découvrir l'osier de la plantation à la mise en œuvre.
 - Marché de Noël, vente de paniers en osier ou noisetier

Contact Présidente :
Nicole MOLLARD
Tél. : 04 79 84 03 98 - 06 09 48 37 15
e mail : mollardnicole@aol.com

Tennis de Table (T.T.S.H.)



Un club sportif de loisirs, sans compétition.

Sans esprit de compétition mais quand même dans le but de s'améliorer !
Nous accueillons tous les niveaux, des joueurs débutants aux plus expérimentés.

Les entraînements ont lieu tous les mardis en période scolaire à la salle polyvalente avec un horaire d'été de 20h à 22h et un horaire d'hiver de 19h30 à 21h30.

Un animateur encadre les séances un mardi sur deux. Son expérience ainsi que sa formation d'entraîneur, nous permet de progresser techniquement et tactiquement. Ses méthodes sont adaptées à l'état d'esprit de notre groupe qui recherche à conjuguer activité sportive et convivialité.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Une période d'essai gratuite est proposée sur deux à trois séances pour tout nouvel adhérent. Le club peut prêter du matériel aux débutants.

L'adhésion annuelle au club TTSH pour la saison 2022/2023 s'élève à 65 € en individuel et à 100 € pour la familiale.

Au plaisir de vous rencontrer !

Le programme du TTSH :

- Un tournoi d'automne en novembre où tous les adhérents ainsi que leurs familles sont invités à participer suivi d'un repas partagé.
- En janvier 2024 un repas dans un restaurant pour bien démarrer l'année. En juin, un tournoi pétanque avec repas pour finir la saison..
- Participation à la Vogue en août et au marché de Noël en décembre..
- Des rencontres amicales inter clubs avec Les Belledonnes de la Ravoir et le ping Rochettois de la Rochette avec repas partagé.

Contact Président :
Benoît Mourlam
Tél. : 06 99 58 11 84
e mail : ttsh73800@gmail.com

Secrétaire :
Marie-Claude VEYRET
Tél. : 06 27 08 00 63

AAPPMA de Ste-Hélène-du-lac



Le lac, les poissons et les jeunes pour 2024 !

L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) de Sainte-Hélène-du-Lac souhaite développer l'éveil des jeunes à la nature en leur faisant découvrir la pêche autour du lac. La pêche développe la concentration, l'observation du biotope et encourage l'apprentissage de la connaissance des poissons, des insectes et de la nature qui entourent les lacs et les rivières.

C'est pourquoi chaque année nous réalisons une matinée découverte pêche pour les enfants des écoles des communes autour du lac. Cette matinée a eu lieu le samedi 10 juin 2023, les jeunes (68 enfants de 3 à 12 ans), le soleil, les poissons et la bonne humeur ont tous été au rendez-vous ! Afin de donner suite à cette journée, 4 stages d'une demi-journée pêche encadrés par des guides diplômés ont été proposés aux jeunes de 8 ans et plus, ces stages ont été totalement financés par l'AAPPMA. Nous souhaiterions accentuer cette offre pêche pour l'année 2024.

Le partenariat avec l'équipe de la Grappe de Savoyard, notamment pour l'organisation de la Vogue, a été super et nous tenons à les remercier pour leur sympathie et leur motivation !

L'AAPPMA a également réalisé un empoissonnement du lac en décembre 2022 (brochets, tanches et carpes) et du Coisin en mars 2023.

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'association ou avoir des informations, n'hésitez pas à envoyer un mail à : aappma.ste.helene.du.lac@gmail.com

Halieutiquement **Contact** Président : Robin GIRAUD
Tél. : 06 12 91 32 93
e mail : aaappma.ste.helene.du.lac@gmail.com

RDV (ex Lac'Anim) Randonnées, Divertissements, Voyages



L'association RDV pour Randonnées Divertissements Voyages propose comme son nom l'indique différentes manifestations, certaines pour les adhérents et d'autres pour tout public. Notre saison se déroule du 1^{er} septembre au 31 août.

Pour les adhérents tout au long de l'année des commandes groupées sont faites (huile olive, parfums, vin...). Durant l'exercice écoulé de nombreuses sorties ont eu lieu à la journée ou pour quelques jours, pour exemple : la mer de glace et les gorges de la Diosaz, balade musicale en Chartreuse, balade gourmande de St Julien Mont Denis ... Mais aussi 5 jours à la découverte d'Albi et Toulouse, participation à Odyssea, ou encore le spectacle des Bodins à Lyon et le spectacle les historiques de Pressins ...

Deux spectacles ont été proposés à la salle polyvalente : "Serge Papagalli et le dernier cèdre du Liban" par la troupe Chapiteau Théâtre Compagnie. Chaque jeudi, sous la conduite d'un animateur diplômé une randonnée pédestre nous permet d'explorer nos massifs.

La section généalogie permet les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 18 à 20 h, des rencontres pour échanger, s'entraider et travailler pour alimenter des sites internet de généalogie. Un gros travail de transcription a été fait à partir des carnets du curé Gardet, prêtre de Ste Hélène de 1869 à 1890 qui relate la vie des familles de Ste Hélène et du village. Une conférence est envisagée sur quelques points de ce carnet.

La nouvelle saison a débuté par un voyage de 5 jours aux Cinque Terre en Italie, la représentation de la pièce "J'aime beaucoup ce que vous faites", par la compagnie de Crolles Théâtre sous la dent, la braderie enfant de début novembre et la 2^{ème} édition de la balade nocturne le 25 novembre. A noter que toutes les sorties et voyages sont entièrement organisés par des membres de l'association et ce, pour obtenir des coûts les plus bas possibles et ainsi permettre au plus grand nombre de participer.

Le montant de la cotisation est modeste : 7 € pour les personnes seules et 14 € pour les familles, auquel il faut ajouter 5 € pour les participants à la section généalogie.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet : www.rdv-73800.fr

et sur notre Facebook : www.facebook.com/RDV73800

Contact

Présidente : Ginette DONZEL
Tél. : 06 46 09 52 88 - e mail : contact@lacanim.fr

Association Yoga et Relaxation



Les cours de Hatha Yoga avec l'association Yoga de Bourgneuf ont repris depuis le 16 septembre avec la professeure diplômée Françoise Carle est assistée de temps à autre par Rachel Marcou qui a obtenu la certification d'enseigner le Hatha Yoga selon la méthode traditionnelle de Shri Mahesh.

Pendant 2 semaines les nouveaux adeptes ont pu pratiquer des essais gratuits avant de s'engager pour l'année ; nous assurons 30 semaines de cours, sauf pendant les vacances scolaires et jours fériés, pour 190€ tout compris.

Lors de ces interruptions nous proposons des Ateliers animés par nos professeures (séances supplémentaires pour comprendre et assimiler les différentes facettes du Yoga). Sur inscription préalable, ces ateliers sont ouverts à tous public.

Pour mieux connaître ou découvrir notre association, cliquez sur ce lien yogadebourgneuf.com et voir les photos des activités.

L'association, composée de bénévoles depuis près de 20 ans, est fière de faire partager cet excellent Enseignement Yoggique, avec nos professeures diplômées et les 150 adhérents fidèles que nous retrouvons tous les ans.

Tous les samedi matin de 09h à 10h30 une quinzaine de «Yogis» sont heureux de se retrouver dans salle d'activité de l'école.

Nous sommes reconnaissants à la municipalité de Ste Hélène de mettre cette belle salle à notre disposition.

En vous souhaitant bonne lecture de votre bulletin communal, je vous présente mes vœux pour 2024 en espérant paix entre les hommes et sérénité dans nos familles et nos cœurs.

Bien cordialement et peut-être au plaisir de vous rencontrer, Françoise Mano présidente, et son équipe de bénévoles pour la gestion financière car nous payons les vacations de nos professeures indépendantes avec les inscriptions des adhérents.

Contact

Présidente : Françoise MANO
site : yogadebourgneuf.com
email : yogadebourgneuf@gmail.com

Evlilo logoss Découverte



L'association Evlilo logoss Découverte organise des manifestations pour récolter des fonds pour les malades de la sclérose en plaques.

En février, une matinée vente de boudin à la chaudière, diots cuits dans le marc, compote de pomme, bugnes maison et pain artisanal est organisée. L'association organise également une journée à la découverte du marché le plus grand et populaire de Turin en mai.

VENEZ NOMBREUX !



Contact

Président : Stéphane GORRAND
681 rue Pichat - 73800 STE-HELENE-DU-LAC
e mail : stephane.gorrand@bbox.fr

La grappe de Savoyard



L'association Grappe de Savoyard est composée d'une vingtaine de jeunes, tous fiers de faire vivre leur village grâce aux nombreux événements mis en place tout au long de l'année.

Créée en 2015, l'association ne cesse de grandir notamment cette année avec l'organisation de la Fête de la Musique qui a rencontré un vif succès auprès des locaux et des villages alentours.

À cela s'ajoute le Grand Marché de Noël qui attire un nombre toujours plus important de visiteurs grâce à la diversité des exposants présents et l'ambiance magique de Noël qui y règne.

Une chose est sûre, l'association et ses membres n'ont qu'une seule envie : continuer de rassembler les gens autour d'un moment riche en convivialité et en générosité.



Contact

Tél. : 06 26 21 55 49
e mail : grappedesavoyard@hotmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/grappedesavoyard/>

Grêle !!

L'épisode de grêle du 24 juillet a durement touché notre commune...

Le toit de la salle polyvalente est entièrement à refaire.



Photo Le DLR/M

Le 24/07/2023, de violents orages de grêle ont frappé la Savoie, l'Isère et la Haute Savoie.

D'impressionnantes chutes de grêles ont touché des dizaines de communes des trois départements.

Des grêlons de la taille d'un œuf ont causé des dégâts matériels importants. Les plus touchés par ces intempéries ont été les automobilistes et les agriculteurs. Certains ont vu leur pare-brise se briser à cause des impacts de grêle quand d'autres ont vu leur exploitation détruite en partie par ces projectiles.

Notre commune n'a pas été épargnée.

Des toitures ont été fortement endommagées comme celles de différentes habitations, celle de l'église, de la salle des fêtes et de l'école qui nécessiteront d'importantes réparations. **Pour autant, l'état de catastrophe naturelle n'est pas décrété dans ce cas de figure.**

Il fut un temps où les agriculteurs menaient une guerre contre la grêle. Ils usaient de parades pour lutter contre cette calamité. Ainsi, ils faisaient feu sur les nuages qui les menaçaient avec des canons, tentant ainsi de dompter la nature.

Le principe est simple. Un mélange d'air et de gaz est propulsé vers les nuages. Il se produit alors une explosion qui libère une onde de choc empêchant la formation de gros grêlons.

Les petites particules de glace ne s'agglomèrent pas et ne forment pas les grêlons qui s'abattent sur les cultures sous la forme de véritables projectiles.

Cette pratique est, désormais, interdite car elle génère, entre autre, de la pollution sonore. Avec l'entrée en vigueur des lois anti-terroriste de 2016, il est également interdit de stocker les explosifs utilisés antérieurement contre les nuages de grêle, y compris pour les agriculteurs.

Pour lutter contre le moustique tigre, privons-le d'eau 365 jours par an !



Dans la lutte contre la prolifération du moustique tigre, nous sommes tous acteurs. Contrairement aux idées reçues, il ne faut pas s'en préoccuper uniquement à l'arrivée des beaux jours. La lutte contre le moustique requiert une vigilance permanente durant les 4 saisons.

Si l'on veut lutter contre le moustique tigre à l'arrivée des beaux jours, il est déjà trop tard pour stopper sa prolifération... Quelques gestes simples sont à adopter afin de réguler sa prolifération.

Printemps – été – automne – hiver, à chaque saison son action.

• **Printemps** : Les premiers œufs commencent à éclore par dizaines, centaines... Pour limiter leur éclosion, videz toutes les coupelles d'eau des pots de fleurs, récupérateurs d'eau, arrosoirs, gouttières, etc.

• **Été** : L'été est la pleine saison des piqûres et donc des pontes. Après un repas de sang, la femelle peut pondre jusqu'à 200 œufs et ce, à 5 reprises... Soit plus de mille œufs au cours de sa vie. Supprimons donc tous les points d'eau stagnante. Si le moustique tigre ne trouve pas d'eau, il ne pondra pas.

• **Automne** : Les œufs, pondus à la fin de l'été et au début de l'automne, se mettent en sommeil - en diapause - pour passer la saison hivernale. Là encore, il est indispensable de vider toutes les coupelles et autres points d'eau pour faire disparaître ces œufs qui pourraient éclore au printemps suivant.

• **Hiver** : Les œufs des moustiques tigres résistent au gel, donc là aussi, pas de répit ; il faut continuer à vérifier régulièrement que l'eau ne stagne pas dans des vases, assiettes ou autres récipients.

La lutte contre le moustique tigre est l'affaire de tous ... à tout moment !

Pour plus de renseignements: <https://agirmoustique.fr/>



Le don de sang : indispensable à la vie

Nous avons besoin de vous : en 1h, sauvez 3 vies !

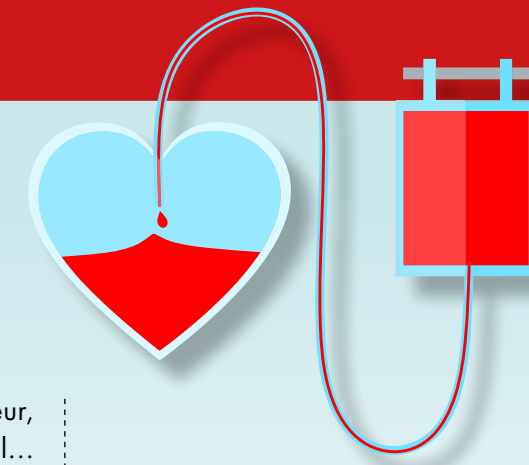
Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce au don de sang. Pour pouvoir continuer à assurer cette mission de santé publique, nous avons besoin de VOUS !

LES COLLECTES À MONTMÉLIAN EN 2024

Salle des fêtes "La Savoyarde" de 15h30 à 19h30

- > Le lundi 29 janvier de 15h30 à 19h30
- > Le lundi 25 mars de 15h30 à 19h30

Pour moi, le don de sang représente un geste merveilleux. Mon fils a eu besoin de 25 transfusions pour le maintenir en vie. [...] Grâce aux donateurs, il est en vie et ils peuvent être fiers de ce qu'ils font !
Merci à tous !
Emmanuel



Vivez votre expérience du don sereinement !

Que vous soyez nouveau donneur, donneur régulier ou occasionnel... L'idée de LA piqûre n'est jamais très agréable... Soyez rassuré(e)s ! Les équipes de l'EFS et les bénévoles de votre association locale vous accompagnent et vous rassurent tout au long du don.

- > Accueil et inscription (pièce d'identité en cas de 1^{er} don)
- > Entretien préalable au don par une personne habilitée
- > Prélèvement (environ 10 min et 450 ml)
- > Collation, moment convivial de repos.

Un donneur averti en vaut deux !

- > Être muni d'une pièce d'identité
- > Avoir entre 18 et 70 ans
- > Être reconnu apte lors de l'entretien pré-don
- > Peser plus de 50 kg
- > Avoir mangé et bien s'hydrater

Votre don est précieux, mais pourquoi ?

Les vacances scolaires, les épidémies saisonnières... et bien d'autres événements ont des conséquences directes sur le nombre de dons.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour 1 million de malades.

N'attendez plus, dans un quotidien très rythmé, trouvez quelques minutes pour donner !

Cette page a pour objet de rappeler et d'actualiser quelques règles de vie quotidienne

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Une pratique interdite et punissable

Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants : hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes, monoxyde de carbone, etc., des particules fines (PM10) fortement polluantes pour les personnes à proximité des feux.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Comme le stipule la Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage des déchets verts, cette pratique est punissable d'une amende à hauteur de 450 €.

Nous vous rappelons qu'un broyeur peut être prêté par la commune (renseignements en Mairie) et qu'une aide financière est proposée par le SIBRECSA pour l'achat en commun d'un petit broyeur de végétaux (modalités sur www.sibrecsa.fr).

Afin de valoriser les végétaux à domicile plusieurs méthodes sont possibles :

LE MULCHING

Taille fine de l'herbe haute laissée sur place pour protéger et nourrir la pelouse.

LA TAILLE D'ARBRES

Les tiges longues et droites peuvent servir dans le potager. Les plus grosses branches peuvent être utilisées pour les barbecues de cet été.

LA TAILLE DE HAIES ET D'ARBRES

Entassées les tailles de haie et d'arbre peuvent servir d'abris pour la faune du jardin.

LE PAILLAGE

Les tontes de pelouse sèches peuvent servir de paillage pour les arbustes, haies ou au potager.

Il en va de la responsabilité de chacun de respecter l'interdiction de brûler les végétaux.



Infos pratiques



SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Adresse postale :
1 Place de la mairie - 73800 Ste-Hélène-du-Lac
Tél : 04 79 84 22 75
Courriel : mairie@sainte-helenedulac.com

- Horaires d'ouverture du secrétariat au public
Secrétaires : Nathalie CARRET et Fabrice PAYET
- Mardi de 17 h à 19 h - Mercredi 14 h à 17 h - Vendredi de 16 h à 18 h
- Entretiens avec le maire, ou un adjoint : sur RDV à solliciter auprès du secrétariat

DÉCHETS MÉNAGERS

- Collecte des ordures ménagères : tous les lundis en début de matinée, y compris les jours fériés.
- Tri sélectif - trois sites complets à :
 - La salle polyvalente
 - Au croisement de la route des Quatre chemins et Pichat (vers les lagunages)
 - Route adjutant Constant CHENE (parking de la Gare) + un site partiel, rue Touvet.

DÉCHÈTERIE

Carte d'accès en Déchèterie

Depuis le 1^{er} janvier 2021, il est nécessaire d'avoir une carte pour accéder aux déchèteries SIBRECSA (Porte de Savoie et Pontcharra). La demande de carte d'accès en déchèteries est gratuite et réservée aux particuliers ainsi qu'aux professionnels résidant sur l'ensemble du territoire du SIBRECSA.

Effectuez votre demande en ligne : www.sibrecsa.fr

Horaires de la déchèterie de Porte de Savoie :

Lieu-dit ile Besson - Tél : 04 76 97 19 52
Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45
Mercredi : de 14h à 17h45

Horaires de la déchèterie de Pontcharra :

Impasse Denis Papin - Tél : 04 76 97 19 52
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 8h à 12h et de 15h à 18h30

Horaires R de Récup à Pontcharra :

90 Rue de La Ganterie à Pontcharra - Tél : 06 49 99 05 46
Web : rderecup.com

Ouverture à la vente : le mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 13h

Ouverture aux apports : le mardi de 14h à 17h30, le mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 10h à 13h.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

- Nos demandes de permis de construire (PC) ou de déclarations préalables (DP) peuvent être déposées directement sur le site : pu.rgd.fr (avec choix de la commune ensuite).

RECENSEMENT MILITAIRE ET JAPD

- Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans : se présenter en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

!! Attention, l'attestation de recensement est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics. Après le recensement, chaque jeune recevra une convocation à la journée d'appel pour la préparation à la défense (JAPD), en général avant son 18^e anniversaire.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.
 - Une personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.
 - Un citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour voter aux élections municipales et élections européennes en France.

Chaque électeur devra alors :

- Vous devez remplir toutes les conditions suivantes :
 - Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection Être français
 - Jouir de vos droits civils et politiques

INFO-PUBLIC a réalisé un document d'information à destination des citoyens. Toutes les informations liées aux élections municipales sont à retrouver sur leur site : www.info-public.fr

NUMÉROS UTILES

Urgences

- Pompiers 18
- SAMU - Urgences médicales : 15
- Appel d'urgence Européen : 112
- Centre hospitalier de Chambéry : 04 79 96 50 50
- Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
- Gendarmerie Montmélian : 04 79 84 21 25 (après 19 h : 17)
- Assistance sociale : 04 79 44 23 30 (Le Comte Rouge, Av de Savoie à Montmélian)
- EDF Urgences-sécurité : 09 72 67 50 73
- SOS Avocats : 06 73 55 79 06

Ecoles

- Ecole de Laissaud : 04 79 28 91 05
- Cantine-garderie de Laissaud : 06 85 34 69 96 Mme TEDESCO
- Ecole de Les Mollettes : 04 79 28 90 59
- Cantine-garderie de Les Mollettes : 06 64 54 27 08 Mme COMPAGNO
- Ecole de Ste-Hélène du Lac : 04 79 84 27 64
- Cantine-garderie de Ste-Hélène du Lac : Mme HOUOT - 07 82 13 72 63 cantinegarderie@sainte-helenedulac.com

Administrations diverses

- Trésorerie-perception-recettes : 04 79 84 06 86
- Service Gestion comptable de Chambéry : 04 79 96 00 37
- La Poste : 3631
- Pôle Emploi : 39 49
- Communauté de Communes Cœur de Savoie : 04 79 84 36 27
- Territoire de Développement Local : 04 79 84 35 10
- A.D.M.R. : 04 79 84 44 01 (rue Dr Veyrat à Montmélian)

État-civil

Ils nous ont quittés...

Jacques Michel BOURDON
Denis, Jean, François BOURGEOIS
Paul, Léon CARRET
Monique, Josette CAVALLIN
née BURDIN
Gérard, Léon CHRISTIN
Yves Michel CROCHON
Nathalie, Stéphanie FERRERO
épouse VITINGER
JOËT Marguerite, Annie, Raphaël
née PERROT
Hubert, Marcel RICHEL

Sincères condoléances
aux familles endeuillées

Ils sont nés...

Victoire BOUCHAGE
Julia, Cathy CREUX
Tim, Louis, Claude DUFFAUD
Alizée, Jeanne, Marie FONTAINE
Adèle, Coline MERCIER
Léon, Olivier SCHNEIDER

Ils se sont mariés...

Juliette, Annie LOVET
et Valentin VIBERT



QUE CONTIENT NOTRE POUBELLE ?

COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DES HABITANTS

12 074 TONNES

216 KG/HAB

42%

DE DÉCHETS RECYCLABLES
EMBALLAGES PLASTIQUES, PAPIERS,
CARTONS, MÉTAUX, COMPOSITES
ET VERRE (7%)

24%

DE DÉCHETS COMPOSTABLES
DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

7% DE DÉCHETS POUVANT ÊTRE
LA CIBLE D'ACTION DE PRÉVENTION

5% DE DÉCHETS DISPOSANT
DE FILIÈRES SPÉCIFIQUES

22% DÉCHETS RÉSIDUELS

(ÉLÉMENTS FINS < 8 MM, AUTRES
DÉCHETS HORS FILIÈRES DÉDIÉES)

ENCORE TROP D'INTRUS : PLUS DE 3/4
DE SON CONTENU N'Y A PAS SA PLACE !



Triés dans les conteneurs
en point d'apport volontaire,
ils sont recyclés en
nouveaux produits.



Déposés dans un bloseau
et jetés dans un composteur,
ils sont valorisés en engrais.



Couches
pour bébés



Produits alimentaires non
consommés (sous emballage)



Imprimés
publicitaires



Rapportés aux bons endroits, ils sont valorisés ou traités
de manière adaptée.



Déchets
chimiques



Déchets
électriques et
électroniques



Textiles

NOUS JETONS ENCORE TROP
DE PRODUITS À USAGE UNIQUE
DANS NOS POUBELLES !



► Couches, lingettes,
mouchoirs en papier,
essuie-tout souillés...

► Vaisselle jetable
(couverts, bouteilles,
assiettes...)

► Barquettes alimentaires
de plats préparés

► Gadgets en plastique

SEULS CES DÉCHETS SONT DIFFICILEMENT ÉVITABLES.
LA MARGE DE PROGRESSION EST FORTE !

COMMENT FAIRE MIEUX ?

- 1 **Triier les emballages et les papiers** pour qu'ils soient recyclés.
- 2 **Triier les déchets alimentaires et végétaux** pour les mettre dans son compost
- 3 **Réduire tous les gaspillages**, notamment le gaspillage alimentaire

À jeter ? À triier ?

POUR TOUT SAVOIR TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI



- 4 **Consommer autrement :** acheter en vrac, privilégier les éco-recharges, limiter les produits en plastique et les produits jetables...

MODECOM™ 2022 -
CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION
DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
DU TERRITOIRE DU SIBRECSA (43 COMMUNES)

SibreCSA

PLUS D'INFORMATIONS SUR

www.sibreCSA.fr et www.citeo.com